



2024/2025

CATALOGUE DE

FORMATIONS

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectifs

Former des Sauveteurs Secouristes du travail (SST) capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

INFORMATIONS

2 jours (14h)

De 9h00 à 17h
En présentiel

INTER / INTRA

Sessions de 8 à 10 personnes

Formation Inter

200€ HT / personne

Formation Intra

1400€ HT / session

Prise en charge sous condition



Public concerné et Accessibilité

Tout salarié des entreprises, de l'État ou des Collectivités territoriales

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap



Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé



Lieu de formation en interentreprise

67 Bd Alsace-Lorraine, 93110 Rosny-sous-Bois



Évaluation

Évaluation continue via la fiche formative INRS

Évaluation finale sous forme de cas pratiques notés pour l'obtention de l'habilitation SST.

Programme

Intervention face à une situation d'accident du travail

Rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise, protection adaptée, examen de la victime et mise en œuvre d'action choisie en vue du résultat à obtenir, (faire) alerter en fonction de l'organisation des secours, secourir la victime de manière appropriée.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise; Caractérisation des risques professionnels dans une situation de travail; Participation à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Recyclage à réaliser dans les 24 mois pour prolonger la validité du certificat

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

Objectifs

Actualiser et maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du travail (SST) capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées

INFORMATIONS

1 jour (7h)

De 9h00 à 17h
En présentiel

INTER / INTRA

Sessions de 8 à 10 personnes

Formation Inter

100€ HT /personne

Formation Intra

700€ HT /session

Prise en charge sous condition



Public concerné et Accessibilité

Titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Titulaire d'un certificat APS (Acteur Prévention Secours). Le MAC permettra uniquement de maintenir et actualiser les compétences en sauvetage Secourisme du travail.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap



Prérequis

Justificatif SST ou APS à fournir



Lieu de formation en interentreprise

67 Bd Alsace-Lorraine, 93110 Rosny-sous-Bois



Évaluation

Évaluation continue via la fiche formative INRS

Évaluation finale sous forme de cas pratiques notés pour maintenir l'habilitation SST

Programme

Échanges sur les interventions

Analyse des éventuelles situations dangereuses rencontrées et sur les mesures de prévention mises en place dans l'entreprise.

Rappels sur l'intervention face à une situation d'accident du travail

Cadre juridique, protection, examen de la victime et mise en œuvre d'action, (faire) alerter en fonction de l'organisation des secours, secourir la victime.

2/3

GESTES DE PREMIERS SECOURS

Objectifs

La formation Gestes de Premiers Secours enseigne aux stagiaires sur les méthodes pour intervenir efficacement en toute sécurité face à une situation d'accident. Ils sauront aussi communiquer les bonnes informations aux secours et réaliser les gestes techniques.



INFORMATIONS

1 jour (7h)

De 9h00 à 17h
En présentiel

INTER / INTRA

Sessions de 8 à 10 personnes

Formation Inter

100€ HT /personne

Formation Intra

700€ HT /session

Prise en charge sous condition

Programme

Réaliser une protection adaptée

Évaluer les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité...).

Mettre en œuvre les mesures de protection d'alerte aux populations. Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement. Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action à choisir

Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un signe indiquant que la vie de la victime est menacée. Déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la victime pour obtenir le résultat à atteindre.

Faire alerter ou alerter afin de favoriser l'arrivée de secours

Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention le plus efficacement possible et au plus près de la victime

Effectuer les gestes de premiers secours

Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée (Étouffement, Hémorragie, Arrêt cardiaque, Inconscience



Public concerné et Accessibilité

Tout salarié des entreprises, de l'État ou des Collectivités territoriales

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap



Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé



Lieu de formation en interentreprise

67 Bd Alsace-Lorraine, 93110 Rosny-sous-Bois



Évaluation

Il n'y a pas d'habilitation délivrée en fin de session. L'évaluation est continue mais il n'y a pas d'épreuve certificative. À l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au participant.

3/3